

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 21 (1950)
Heft: 3

Rubrik: La Foire Suisse d'Echantillons de 1950

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Foire Suisse d'Echantillons de 1950

Que nous nous trouvions en plein essor industriel et économique, ou que les échanges internationaux se heurtent à de multiples entraves, la tâche de la Foire Suisse d'Echantillons demeure : elle consiste à stimuler le travail de qualité de nos industries et à favoriser le développement économique de notre pays.

Les foires d'échantillons n'ont pas d'incidences directes sur la conjoncture ; elles révèlent toutefois de façon concrète quelles sont les tendances fondamentales du moment qui président à l'évolution des forces économiques, elles fournissent de nouveaux points de repère et indiquent quelles sont les nouvelles voies à suivre. Il est vrai que la statistique et les graphiques, qui reposent sur des chiffres, rendent compte de manière plus précise, pour de courts laps de temps, des changements économiques qui s'opèrent. Il n'en reste pas moins que les grandes Foires seules permettent le jeu des impondérables, éléments décisifs qui créent l'ambiance et les mouvements d'opinion propres à toute conjoncture et qui n'échappent à aucun observateur, si peu exercé soit-il. Une fois par an, à l'occasion des jours de foire, ceux qui déploient leur activité dans les principaux domaines de la vie des affaires ont la faculté de prendre personnellement contact les uns avec les autres. La Foire d'échantillons est aussi un forum d'opinions, de tendances et de dispositions. L'aspect de la vie économique actuelle prouve à quel point les forces affectives sont de nature à influencer l'évolution de la conjoncture ; ne constate-t-on pas, en effet, que certains esprits, obéissant à de fâcheux penchants, inclinent à interpréter les modifications que subit la présente conjoncture comme les symptômes d'une véritable crise ? L'attitude du grand public à l'égard de la situation, celle des consommateurs en particulier, n'est pas dictée par des considérations objectives seulement. A cela s'ajoute la croyance fort répandue que les forces économiques ne sauraient osciller que d'un extrême à l'autre. Ceux qui pensent ainsi paraissent ne connaître que des hauts et des bas, des sommets et des abîmes, et semblent oublier qu'il existe, entre ces points extrêmes, une position intermédiaire normale faite d'équilibre. Voilà ce qui explique que les signes avant-coureurs de la normalisation de la conjoncture puissent être considérés, à tort, comme les présages d'une profonde dépression, alors que le caractère tout à fait exceptionnel de la haute conjoncture devrait être, pour d'aucuns, un état de choses normal. Un tel manque de mesure dans l'appréciation de la situation — défaut qui n'est pas l'apanage du seul monde économique, à ce que nous constatons — tient au caractère même de notre temps.

C'est la raison pour laquelle il y a lieu de suivre avec vigilance les effets qu'exercent les mouvements affectifs des esprits sur le cours de la conjoncture. C'est donc là une question de haute actualité que de savoir comment réagira le forum des opinions et des tendances que constitue la Foire d'Echantillons.

Or, jeter un coup d'œil préliminaire sur ce que sera la Foire Suisse d'Echantillons de 1950, c'est se laisser gagner par une impression de remarquable confiance. Aux forces positives de l'économie dont il vient d'être question, à propos de l'évolution de la conjoncture, appartient en particulier la phalange de ces optimistes raisonnables que sont les participants à la Foire de 1950 ; ils attestent, par leur présence, qu'ils regardent vers l'avenir avec une tranquille assurance. Cet acte de foi, ils l'ont accompli tout d'abord, à quelques exceptions près, d'autant plus étonnantes, en s'annonçant aussi nombreux que les années précédentes. Aujourd'hui, la direction de la Foire peut avouer qu'à partir de l'automne, et à la suite de la cascade de dévaluations qui s'est produite à ce moment-là, elle a éprouvé quelque inquiétude au sujet des inscriptions. Mais une fois de plus les exposants ont justifié la confiance mise en eux. L'exhortation de la Foire, invitant les entreprises suisses à redoubler d'efforts en cas de recul effectif ou probable de la conjoncture, a été entendue ; il s'ensuit que la Foire constituera une puissante manifestation de toutes les énergies réelles et positives susceptibles de concourir à la formation d'une conjoncture favorable.

La physionomie de la 34^e Foire d'Echantillons sera aussi déterminée par le caractère pratique des articles qui s'y trouveront présentés. Les époques de grande prospérité économique sont celles où les ventes s'effectuent facilement, alors que les installations industrielles existantes sont mises à une contribution maximum pour produire des types

**Une vue du
pavillon de
l'horlogerie**



Cliché Foire de Bâle

d'articles connus. Le besoin de créer du nouveau ne se manifeste que lorsqu'il s'agit de parer à des mouvements de recul ou de leur trouver une compensation, et cela dès que le temps à disposition ainsi que la moindre réquisition des moyens de production et des énergies permet d'examiner et de mettre à l'essai les idées nouvelles. A entendre certains exposants appartenant à diverses branches et compte tenu des renseignements qu'apportent les inscriptions, on peut dire, pour autant que les apparences ne soient pas trompeuses, que la Foire de 1950 se distinguera des précédentes par la présentation d'un nombre accru de nouveautés, plus de variété, par la possibilité et la volonté qu'ont les fabricants de s'adapter encore mieux aux besoins particuliers, de livrer à un rythme accéléré en l'absence de toute stabilisation générale des prix, par le fait enfin qu'il sera porté plus d'attention au marché intérieur et qu'on redoublera d'efforts pour développer les exportations.

Voici, à titre d'exemples, des faits qui en fournissent la preuve :

Jamais le nombre des articles nouveaux — dans le domaine des machines et des appareils ménagers, par exemple, groupe essentiellement orienté vers le marché intérieur — n'a été si considérable. Cet état de choses serait plus apparent si ce secteur de la Foire, en particulier, ne souffrait d'un regrettable manque de place. La longue liste d'inscriptions auxquelles il a fallu renoncer pour cette raison en est malheureusement un témoignage éloquent.

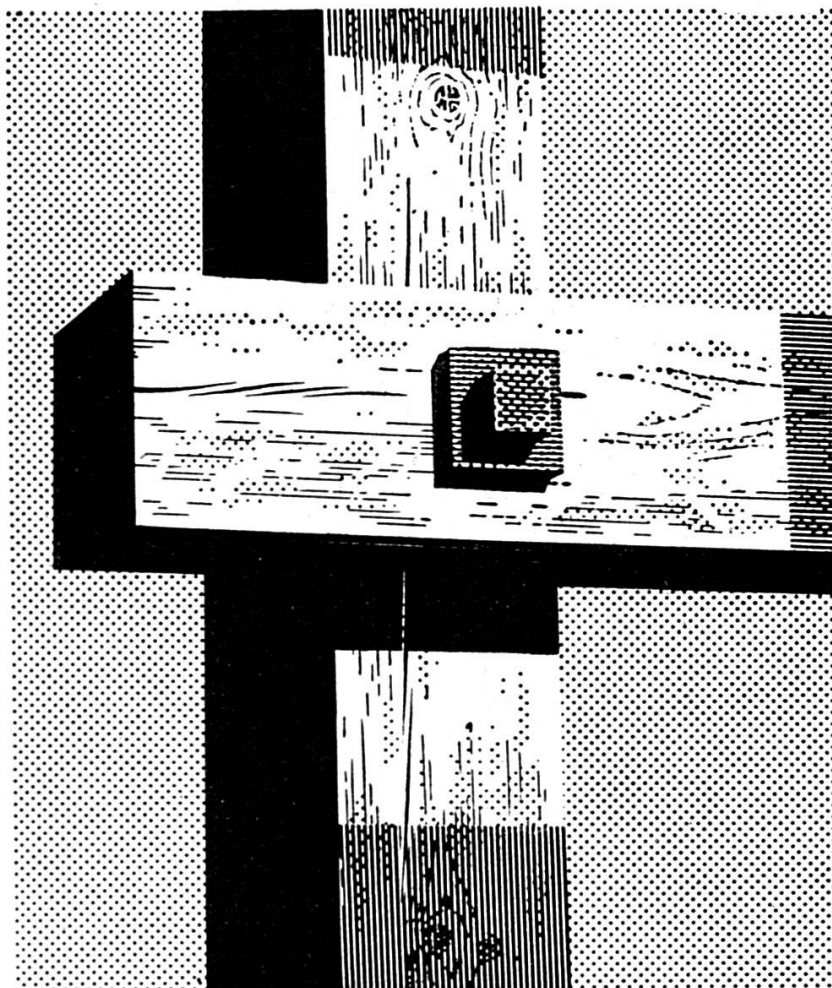
Les nouveaux efforts que l'on déploie actuellement en vue de stimuler les affaires d'exportation, et peut-être aussi les espoirs que suscite la libération des échanges avec certains pays, ont engagé les industries textiles qui travaillent pour l'extérieur à se faire représenter collectivement par une nouvelle association d'exportateurs de la branche. La participation à la Foire de Bâle de l'industrie d'exportation marque donc un nouveau et fort intéressant progrès.

Se fondant sur les renseignements préliminaires et les communications ultérieures qui ont été fournis par l'industrie des machines, les spécialistes estiment qu'il y aura ce printemps-ci, dans les halles de la Foire, une proportion accrue de machines de vastes dimensions. Le risque que courait l'industrie des machines de voir apparaître sur le marché quantité de machines identiques fabriquées par différentes maisons semble s'être sensiblement atténué sous l'effet de la concurrence croissante. D'autre part, la construction de machines spéciales de grande envergure porte tous les caractères du travail fait « sur mesure », c'est-à-dire du travail que suppose la création de types particuliers. Il en a toujours été ainsi en Suisse, et c'est là un facteur de toute importance dans la lutte que nous avons à soutenir sur les marchés mondiaux.

Prudents et doués de sens pratique, les exposants se rendent certainement compte des difficultés que rencontreront les affaires cette année. Mais c'est précisément parce qu'ils se disposent à redoubler d'efforts et qu'ils s'apprêtent à déployer l'énergie nécessaire pour s'adapter à l'évolution économique perpétuelle qu'ils savent déceler les éléments positifs que présente assurément la situation dans son ensemble. Bien des choses, il est vrai, dépendront des conditions qui régneront au moment de la Foire. C'est ainsi que l'année dernière, lors de la Foire, l'absence de tout contrat commercial avec la France a porté un préjudice considérable à la manifestation.

Les demandes qui parviennent de l'étranger révèlent que la Foire

Foire Suisse d'Echantillons Bâle
15—25 avril 1950



15 halles abritant 17 groupes d'industries

Cartes journalières à fr. 2.50 (ne sont pas valables les 19 et 20 avril)

19 et 20 avril journées spécialement réservées aux commerçants

Cartes journalières à fr. 5.—

Billets de simple course valables pour le retour

Suisse d'Echantillons y suscite un intérêt tout aussi vif qu'auparavant. C'est surtout le cas en ce qui concerne certains pays tels que l'Allemagne occidentale, les Indes et Israël. Il est également permis de croire que l'étranger s'est convaincu que la Suisse n'avait aucune raison de dévaluer dans les circonstances actuelles, ce qui pourrait inciter nos clients extérieurs à passer de nouvelles commandes. D'autre part, les rapports économiques les plus récents laissent entendre que divers indices attestent que les stocks diminuent ou sont réduits dans une plus grande mesure que jusqu'ici. Pour la Foire de 1950, la hausse qui s'est produite sur le marché des matières premières ouvre d'encourageantes perspectives ; les acheteurs étrangers ne manqueront pas de saisir l'occasion de s'approvisionner en produits manufacturés qui ont encore été fabriqués avec des matières premières ou auxiliaires meilleur marché. Certaines entreprises mentionnent en outre que la libération des échanges avec différents Etats étrangers leur a valu une recrudescence de commandes. La manière dont l'économie suisse dans son ensemble a supporté jusqu'à ce jour les répercussions consécutives à la dévaluation de tant de monnaies et le fait que la qualité l'emporte toujours sur la question de prix — sans oublier qu'il reste d'énormes besoins à satisfaire — autorisent à envisager avec confiance les affaires qui se traiteront à la Foire.

Le nombre des exposants s'élèvera à quelque 2200, correspondant à peu de chose près à celui de l'année dernière. Cet effectif se compose de 2000 anciens exposants, auxquels se joindront 200 nouveaux participants. Relevons combien régulière est la participation à la Foire ; elle s'étend, pour certains groupes, en regard des exercices précédents, à 90 % des exposants. Année après année, les divers groupes manifestent à nouveau la fidélité proverbiale dont ils font preuve à l'endroit de la Foire. La 20^e Foire de l'Horlogerie en fournit un témoignage remarquable. Des traditions commerciales identiques président à la participation des exposants à la Foire du meuble et caractérisent celle des groupes de l'ameublement et de la décoration intérieure, des besoins ménagers, des textiles, du vêtement, de la mode, de la bijouterie, de la chaussure et de la maroquinerie, des arts appliqués et de la céramique. Cette même fidélité existe dans les groupes de l'industrie du papier, des arts graphiques, de la réclame, de bureau et magasin ; mentionnons également la constance avec laquelle exposent les entreprises du bâtiment, les industries du gaz, de l'eau, du chauffage, de l'électricité, les groupes techniques, ainsi que les transports. Les groupes de création récente ne font pas exception ; leur participation régulière démontre combien les maisons d'édition, les entreprises pharmaceutiques et cosmétiques, celles de l'aménagement des jardins sont attachées à l'institution de la Foire. Il ne fait pas de doute que le nombre des nouveaux exposants eût atteint quelques centaines de plus si la place disponible avait permis de les accueillir tous, sans aucune restriction. La surface totale sur laquelle peut compter la Foire a encore légèrement diminué cette année-ci, la cour de l'Ecole Rosenthal n'ayant plus été mise à contribution. Les expériences faites en 1949 ont prouvé qu'il n'était pas indiqué de recourir à cet emplacement pour les besoins de la Foire quand on ne pouvait utiliser simultanément le bâtiment d'école lui-même, ce qui n'est plus possible étant donné que la reprise de l'enseignement coïncide avec la date à laquelle se tient la Foire. Le groupe des Sports, qui occupait jusqu'ici cet emplacement, a été scindé.

Il se trouvera dorénavant au deuxième étage des bâtiments situés en bordure du Riehenring, avec le groupe du Textile et du Cuir, alors que la section « Tente et Camping » aura sa place dans le jardin de la halle réservée à la Foire de la Construction.

A l'exception des articles de sport, les 17 groupes industriels demeureront dans les halles qui leur étaient attribuées jusqu'à ce jour, que ce soit au rez-de-chaussée des halles ou aux différents étages des édifices respectifs.

C'est précisément dans ces bâtiments à étages qu'il faudra chercher les fournitures pour l'industrie textile, les articles de cuir et de sport, les jouets, les instruments de mesure mécaniques et électriques, les appareils spéciaux, la mécanique de précision, l'optique, la photographie, les appareils médicaux, les ustensiles de laboratoire, l'outillage horloger, etc., c'est-à-dire les groupes spécialisés qui méritent une attention particulière parce qu'ils donnent un remarquable aperçu de ce que peuvent être la variété et la précision de la production suisse.



Bâle, Place de l'Hôtel de Ville

Cliché Foire de Bâle

Depuis que les industries orientées vers l'exportation participent aussi à la Foire de Bâle, cette manifestation possède, dans le cadre qui lui est propre, un véritable caractère d'universalité ; elle rend compte de la capacité de production industrielle et artisanale suisse dans son ensemble, à divers degrés, bien entendu, selon l'importance et le nombre des entreprises de chaque branche et de chaque groupe qui s'y font représenter, et à l'exclusion de l'agriculture, à laquelle voici plusieurs années déjà, la Foire Suisse d'Echantillons a renoncé en faveur du Comptoir Suisse de Lausanne et de l'Olma de Saint-Gall.

Dans la plupart des cas, c'est à nouveau l'absence de locaux d'exposition supplémentaires qui empêche l'extension ou la réorganisation des groupes selon d'autres principes. Telle est aussi la raison pour laquelle exposants et visiteurs devront, comme de coutume, se résigner

à voir les importants groupes des machines destinées au travail des métaux, du bois et à l'électricité réparties dans différentes halles. Seule la réalisation de projets de constructions nouvelles permettra de concentrer dans leurs halles particulières les industries s'adonnant soit à la fabrication de biens de production, soit à celle de biens de consommation.

Une solution partielle et provisoire est toutefois intervenue en ce qui concerne le groupe des Transports, qui revendique une place beaucoup plus grande que celle qui pouvait lui être attribuée ; certains exposants ayant besoin d'une grande surface d'exposition s'installeront pour la première fois sur le tronçon de route cancellé situé entre l'Ecole des arts et métiers et l'Ecole Rosenthal.

Les préparatifs nécessités par la prochaine Foire d'Echantillons ont exigé, comme d'habitude une somme considérable d'esprit de collaboration, d'entente et de concessions réciproques pour que fût menée à bien l'œuvre commune ; ils ont démontré qu'il existe partout un sain esprit de compétition. L'économie suisse tout entière peut se féliciter de ce prélude encourageant à la grande manifestation d'énergie et de capacité que sera la Foire Suisse d'Echantillons de 1950.

Renseignements pratiques pour les visiteurs de la Foire

En raison de l'étendue de la Foire et de l'extrême spécialisation réalisée dans ses 17 groupes de produits industriels, il est indispensable d'en prévoir la visite selon un programme bien établi. Il importe donc de prendre note à l'avance des maisons concurrentes représentées, des produits qu'elles exposent, de l'emplacement et de l'ordonnance des groupes professionnels qui vous intéressent au premier chef.



L'intérêt suscité par les machines-outils à la Foire de Bâle
Cliché Foire de Bâle

On revient toujours à la Parisienne!

413

*Appréciez les avantages de la
nouvelle machine à écrire*

ROYAL

- ❶ La forme nouvelle des touches épouse celle des doigts
- ❷ Réglage individuel du toucher
- ❸ Cylindre interchangeable
- ❹ Propreté et rapidité du changement de ruban



ROYAL

Démonstration sans engagement par :

PAUL **LUTHERT** ST-IMIER

Tél. (039) 4 16 53

420

Les Fabriques de balanciers dans le Jura bernois:

**Saignelégier
Saint-Imier
Evilard
Bienne**

424



Société Anonyme pour l'entreprise de travaux publics et bâtiments

ci-devant G. Hirt - Suter

BIENNE

Tél. (032) 2 31 39

Hors de bureau Tél. (032) 2 31 40

Construction de routes modernes par pénétration,
surfaçage, tapis asphaltique, cylindrages, pavages.

TRAVAUX DU GÉNIE CIVIL

TRAVAUX HYDRAULIQUES

TRAVAUX DE GALERIE

Asphalte comprimé pour isolation de toitures, terrasses, caves,
vestiaires, etc.

425

Par l'achat d'une nouvelle presse très moderne, précise et rapide,

l'imprimerie ROBERT S.A. **à MOUTIER**

a considérablement augmenté sa production en impressions de luxe.

Demandez-lui une offre pour vos catalogues, prospectus, impressions en couleurs.

429



**CIE. DES INSTRUMENTS DE
MESURES ELECTRIQUES S. à r. l.
BIENNE** (Suisse) 22 rue de l'Hôpital, Tél. (032) 2 81 56

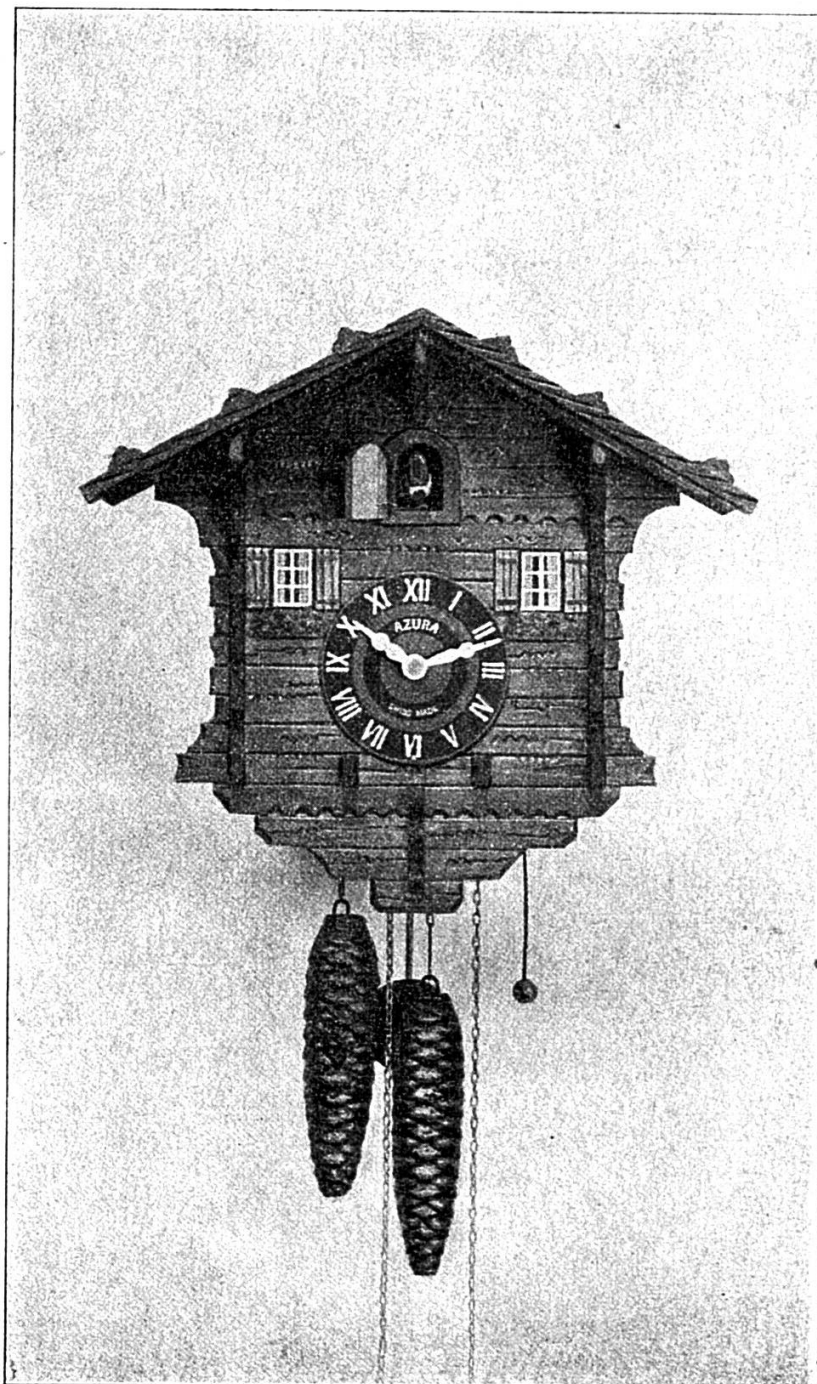


Régulateur électronique de température
pour thermo-couple Hoskins
Etendue de mesure : 20 — 1000° C

**Volt et Ampèremètres
Wattmètres
Indicateurs et Régulateurs
de Température
Ponts de mesure**

432

Le coucou du Jura



Produits Célestin Konrad

FABRIQUE „L'AZURÉA“
Moutier

392

A cet effet, le catalogue officiel, qui paraîtra quatre semaines avant l'ouverture de la Foire, vous donnera toutes les indications utiles. Il se compose de deux parties, dont la première, d'un format réduit, contenant la liste des exposants, le plan des halles et les renseignements officiels, suffit pour la visite de la Foire. La partie II comprend le répertoire alphabétique des articles, leur liste par groupes et la nomenclature des annonceurs. L'ouvrage complet, d'environ 1000 pages, guide précieux d'information pour toute l'année, est vendu au prix de 1 fr. 50.

Pour s'assurer des chambres, soit à l'hôtel, soit chez le particulier, on est prié de les retenir d'avance au Service des logements, auprès duquel on voudra bien s'annoncer dès l'arrivée à Bâle.

Du vendredi 14 avril au mardi 25 avril inclusivement, s'adresser de 8 h. à 22 h. 30 au Bureau des logements, situé à proximité de la gare des CFF. à l'Aeschengraben, près du monument de Strasbourg, téléphone (061) 2 97 77. De 22 h. 40 à 24 h. au bureau des renseignements de la gare des CFF., téléphone (061) 5 89 44.

Heures d'ouverture : les bâtiments sont ouverts chaque jour de 8 à 18 heures. Nous recommandons aux visiteurs : de se conformer aux indications diffusées par haut-parleur ; de timbrer dès leur arrivée à la Foire leur billet de chemin de fer aux automates disposés à cet effet ; de visiter tout d'abord les groupes professionnels en rapport avec leur activité pour terminer par la visite générale de la Foire.

Bureau de renseignements des CFF. :

dans le vestibule du bâtiment principal, à gauche.

Bureau de banque (Banque cantonale de Bâle) :

à l'entrée du bâtiment principal, à gauche.

Service d'exportation (Office Suisse d'Expansion Commerciale) :

dans le vestibule du bâtiment principal, à droite.

Renseignements au sujet des démarches et des formalités à entreprendre en vue de transactions commerciales avec l'étranger (Service des importations et des exportations du Département fédéral de l'Economie publique) :

au service des étrangers, à droite de l'entrée des halles 10 à 14.

Poste, téléphone et télégraphe :

bâtiment principal, hall des pas perdus, à droite du vestibule.

Bureau de dictée (Basler Schreibstube) :

à l'entrée des halles 10 à 14.

Restaurants et salons de coiffure dans le bâtiment de la Foire.

Trains spéciaux et réductions de taxes

A l'occasion de la Foire Suisse de 1950, les billets de simple course pour Bâle émis par les chemins de fer suisses sont valables pour le retour dans un délai de 6 jours à condition d'avoir été timbrés à la Foire, le prix du titre de transport devant être au minimum de 7 fr. en première, de 5 fr. en deuxième et de 3 fr. 50 en troisième classe.

L'horaire des trains spéciaux ne diffère que très peu de celui de l'année dernière. Il y a pourtant lieu de remarquer que pendant la Foire la voiture-restaurant du train 205 (départ de Lausanne à 7 h. 09) sera détachée à Delémont à 9 h. 09.

Un wagon-restaurant sera ajouté du 15 au 25 avril au convoi 209 entre Bienne (départ à 11 h. 23) et Bâle (arrivée à 12 h. 50). La possibilité est donc donnée aux voyageurs de déjeuner dans le train 109 quittant Genève à 9 h. 08 et arrivant à Lausanne à 9 h. 52 et à Neuchâtel à 10 h. 51.

Vu l'affluence que ne manquera pas d'avoir le train léger 220 (départ de Bâle à 19 h., arrivée à Bienne à 20 h. 10, à Neuchâtel à 20 h. 37, à Lausanne à 21 h. 30 et à Genève à 22 h. 12), les voyageurs sont priés de prendre autant que possible le train spécial 9248 quittant Bâle à 18 h. 15 et arrivant à Bienne à 19 h. 30, à Neuchâtel à 19 h. 53 et à Lausanne à 20 h. 49. Ce train assure la correspondance immédiate à Renens pour Genève (arrivée à 21 h. 26) et à Lausanne pour la ligne du Valais (arrivée à Vevey à 21 h. 01, à Montreux à 21 h. 09 et à Sion à 22 h. 39). Il sera composé de matériel léger et comprendra un wagon-restaurant direct.

Comme innovation, un train quittera Bâle les dimanches 16 et 23 avril à 21 h. 25 à destination de Bienne où il arrivera à 23 h. 24. Passant par Delémont, Moutier, Tavannes, ce train desservira les stations intermédiaires de Court, Malleray-Bévilard, Reconvilier et arrivera à Tavannes à 22 h. 47 où les voyageurs auront une correspondance pour Tramelan (arrivée à 23 h. 13). Le train touchera ensuite Sonceboz à 22 h. 58, Reuchenette-Péry à 23 h. 14.

La correspondance sera assurée à Delémont pour Porrentruy (arrivée à 22 h. 55) et à Moutier pour Granges-Nord (arrivée à 22 h. 44), le train continuant sur Bienne où il arrivera à 23 h. 04.

Liste des exposants du Jura bernois et de Bienne

	Groupe
Bassecourrt : Meubles Acier S. A.	7
Setag S. A., <i>caractères pour machines à écrire</i>	2
Bévilard : Ch. Schäublin-Villeneuve, <i>machines</i>	13
Bienne : Aloxyd A. G., <i>oxydation anodique de l'aluminium</i>	14
Alpina Union Horlogère S. A.	6
Altus, <i>montres</i>	6
Auto-Doppik-Buchhaltung, A. Kohler	2
Boillat Frères S. A., <i>horlogerie</i>	6
Burger & Jacobi A. G., <i>pianos</i>	8
Campioli & Clémengon, <i>fournitures pour horlogerie</i>	6
Cosmos S. A., R. Schild & Cie, <i>cycles</i>	15
Cuanillon & Co, Kulm-Watch Co.	6
Diametal S. A.	14
Excofa Gideon Lüscher, pour l'horlogerie	6
Fabrique d'horlogerie La Champagne S. A.	6
Frey & Co S. A., <i>montres</i>	6
Glycine Watch S. A.	6
Harab S. A., <i>rasoirs</i>	9
Hartmann & Co. A. G., <i>Garagetore</i>	16
Hauser A. G., Henri, <i>machines</i>	13
Heuer & Co., Edouard, <i>horlogerie</i>	6
Isoma S. A., <i>appareils de précision</i>	14
Jaggi Charles, <i>machines-outils</i>	13
Kaesermann & Sperisen, <i>appareils électriques</i>	11
Kohler Walter, <i>machines</i>	13
Magg J., <i>armoires</i>	1
Manufacture des montres Pierce S. A.	6
Mico-Electric S. A., S. à r. l.	11
Mido S. A., <i>montres</i>	6
Milex Elem Watch C., Ltd.	6
Montres Helvetia	6
Montres Octo S. A., <i>montres</i>	6
Notz & Co., <i>machines pour entrepreneurs</i>	16
Osterwalder S. A., <i>machines</i>	13
Perrot S. A., <i>appareils cinéma</i>	3/14

Bienne :	Pery Watch & Montres Sigma	6
	Ramag S. A., <i>Automat. Gasöfen</i>	12
	Recta S. A., <i>horlogerie</i>	6
	Reymond & Cie S.A., <i>galvanoplastic</i>	14
	Roulements à billes miniatures S. A.	14
	Safag S. A., <i>machines</i>	13
	Sauter Frères & Cie S. A., <i>montres</i>	6
	Selza S. A., <i>montres</i>	6
	Schmid-Film	14
	Schnyder Savons	9
	Société des produits Houghton S. A.	14
	Sport A. G., <i>cycles</i>	15
	Stutzmann B., <i>machines</i>	13
	Tréfileries Réunies S. A., fournitures industrielles	14/15
	Tripet Alb. S. A., <i>machines</i>	13
	Waldmeier & Cie, <i>cycles</i>	15
	Wyss & Cie René, machines	13
Courfaivre :	Condor S. A.	15
Court :	Bueche-Rossé H., <i>horlogerie électrique, rasoirs</i>	10/11
	Court Watch Co. S. A.	6
	Rossé & Affolter, fabrique l'Essor, <i>rasoirs</i>	9
Delémont :	Manufacture Jurassienne, <i>plumes et duvets</i>	7
	S. A. du Four Electrique	11
	Sorna Watch Schenker	6
	Wenger & Co. A. G., <i>Bestecke</i>	10
Eschert p. Moutier :	Flückiger Willy, <i>atelier électromécanique</i>	11
La Heutte :	Zila S. A., <i>horlogerie</i>	6
Le Noirmont :	Pronto Watch Co.	6
Laufon :	Aluminium Laufon S. A.	14
	S. A. pour l'industrie céramique	16
	Scheidegger Hans S. A., <i>articles de liège</i>	13
	Schneider Charles S. A., <i>articles de liège, art. de cave</i>	13
	Tuilerie Mécanique de Laufon S. A.	16
Moutier :	L'Azura S. à r. l., <i>montres</i>	6
	Bechler André, <i>machines</i>	13
	Girard Erwin, <i>pendules</i>	6
	Kadrill S. A., <i>porte-mines</i>	2
	Perrin Frères S. A., machines-outils	13
	Petermann Jos. S. A., <i>constructions mécaniques</i>	13
	Schwab Louis S. A. Swiza, <i>réveils</i>	6
	Usines Tornos S. A., <i>machines</i>	13
La Neuveville :	Calame Georges, <i>maroquinier</i>	1
Péry, p. Bienne :	Nisus S. A., <i>horlogerie</i>	6
Porrentruy :	Helios S. A., <i>horlogerie</i>	6
	Les Fils de Paul Jobin, <i>montres</i>	6
	Minerva, <i>chaussures</i>	5
	Prétat Arthur & Fils, <i>métallurgie</i>	14
	Phénix, <i>montres</i>	6
Reconvilier :	FonderieBoillat S. A.	14/16
	Friedli Frères S. A., <i>montres</i>	6
	Société Horlogère Reconvilier Wath Co.	6
St-Imier :	Berna Watch Factory Ltd.	6
	Leonidas Watch Factory Ltd.	6
	Montres Longines S. A.	6
Sonceboz :	Althaus W., <i>radiotechnique</i>	11
	Société Industrielle de Sonceboz S. A.	11
	Sonal S. A.	11
Sonvilier :	Geiser Joël, <i>scies à ruban</i>	13

Soyhières :	Gisiger Charles, <i>produits pharmaceutiques</i>	9
	Omidia S. à r. l.	9
Tavannes :	Dévaud Adrien S. A., <i>machines-outils</i>	13
	Holit S. à r. l., <i>meubles</i>	7
	Tavannes machines Co. S. A.	13
Tramelan :	Manufacture d'horlogerie A. Reymond S. A.	6
	Silvana S. A., <i>horlogerie</i>	6
	Kummer Frères, <i>machines</i>	13
Vicques :	Fleury Otto, <i>machines</i>	13
Villeret :	Minerva Sport S. A., <i>horlogerie</i>	6

La revision de notre tarif douanier

La hausse générale des prix intervenue depuis ces quinze dernières années dans le monde entier, la tendance à une politique autarcique qui se manifeste dans certains pays, ainsi que les dévaluations monétaires chroniques ont quelque peu compromis l'efficacité de la protection douanière accordée aux producteurs suisses. De nombreuses branches de notre économie insistent donc pour que soient accélérés les travaux relatifs à la revision de notre tarif général des douanes.

Par ailleurs, les discussions concernant la réforme des finances fédérales ont donné aux recettes douanières un regain d'actualité, et d'aucuns se sont penchés sur cette source importante de revenus pour la Confédération, dans la louable intention de chercher à coordonner l'aménagement respectif des régimes financier et douanier.

Les problèmes que pose une adaptation de notre tarif douanier aux conditions économiques nouvelles de l'après-guerre n'ont pas uniquement trait à la sauvegarde de notre industrie et de notre agriculture ou au maintien de l'équilibre de nos finances fédérales ; il convient encore d'envisager les répercussions qui s'en suivraient sur le coût de la vie. En effet, nous admettrions difficilement qu'une telle mesure porte atteinte à la stabilisation des prix que nous sommes parvenus à réaliser depuis deux ans, et encore moins qu'elle se traduise par une hausse de prix des produits destinés à l'exportation, au moment précis où nous luttons pour ne pas paraître, aux yeux de l'étranger, cet « îlot de vie chère » tant redouté.

Systèmes douaniers

Le droit de douane est un impôt prélevé par l'Etat sur les marchandises qui franchissent la frontière. Nous distinguons donc des droits à l'exportation et des droits à l'importation. Les premiers représentent l'exception, puisque, sur les quelque 1400 positions douanières prévues pour l'importation (une position comprend un certain nombre de marchandises semblables), notre tarif actuel ne connaît que 15 positions pour l'exportation. Ces dernières concernent surtout des machines dont l'exportation représente une menace pour l'industrie indigène (par exemple machines d'horlogerie).

Nous pouvons classer les droits à l'entrée, suivant le but qu'ils poursuivent, en taxes fiscales, destinées à procurer des recettes à l'Etat (benzine, tabac, café, sucre) et en droits protecteurs qui protègent l'industrie et l'agriculture indigènes contre la concurrence étrangère. Mais souvent ces deux fonctions se confondent.